

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 42
06 - Alpes-Maritimes
ASSOCIATIONS
Créations

Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes

FÉDÉRATION DES MOTARDS DE FRANCE DES ALPES-MARITIMES.

Objet : organiser, développer et contrôler la pratique du motocyclisme sous toutes ses formes ; diriger, coordonner l'activité des associations regroupant les membres pratiquant : la motocyclette, le cyclomoteur, le scooter, le quad, et d'une façon générale, tous les engins terrestres à deux, trois, quatre roues équipés d'un guidon et propulsés par un moteur ; défendre les intérêts du sport et du tourisme motocycliste ; mener des actions relatives à la sécurité routière et à la voie publique ; assister tous les groupements sportifs et des clubs de tourisme affiliés dans l'organisation des épreuves comme dans les actions d'ordre général prises en vue de la défense des intérêts communs relatifs au sport et au tourisme motocycliste dans la région ; faire respecter et appliquer les décisions du Comité Directeur de la Fédération des Motards de France ; assurer, en liaison avec la FMF, le contrôle des comités motocyclistes départementaux constitués dans son ressort territorial ;

Siège social : 18, avenue de la Liberté, 06360 Èze.

Date de la déclaration : 17 avril 2019.